Aire Cantilienne
communauté de communes

L'Aire au vert

COMMUNICATION SPÉCIALE GESTION DES DÉCHETS N°3

NOUVEAU SYSTÈME DE COLLECTE : PRÉPARONS-NOUS !

Dans les précédentes communications « L'Aire au Vert », nous vous avons informé sur la vie de vos déchets après leur mise sur le trottoir, depuis la collecte jusqu'à leur valorisation. Ceci n'a plus aucun secret pour vous désormais.

Nous vous expliquons à présent le contenu de la facture de redevance incitative en rappelant les objectifs fixés par les différents plans : réduire les tonnages des bacs gris, valoriser les déchets verts, limiter les encombrants, faire de la prévention (le meilleur déchet est celui qui n'existe pas).

Nous devons anticiper, nous avons six mois pour nous préparer au nouveau système de collecte et de gestion des déchets. Nous y travaillons dur, de manière à vous proposer le meilleur service pour le meilleur prix possible dans le respect de l'environnement .

Au 1er janvier 2022, nous serons prêts.
Nous comptons sur vous pour nous accompagner.
Nous restons à votre écoute..

Bien cordialement

Le Président de la Communauté de Communes
de l'Aire Cantilienne

TRIX : Ça y est ! Je sais TOUT sur la collecte, la valorisation et le devenir de tous les déchets de nos poubelles. Chaque geste est important !

Et maintenant ? Qu'est ce qu'on fait ?

CCAC : Le nouveau marché de collecte va nous proposer des idées innovantes ou différentes afin de compenser les augmentations connues découlant des taxes et obligations légales.

TRIX : C'est Trixement compliqué ! Comment faire ?

CCAC : Envisager toutes les hypothèses, les nouvelles techniques, les évolutions possibles et les chiffrer. En fonction des coûts, se projeter pour l'avenir, anticiper, prévoir et … choisir !

TRIX : Ça pourrait être quoi ?

CCAC : Une diminution de fréquence de collecte des Ordures Ménagères, un système précurseur de levées des bacs, moins de gaspillage alimentaire, faire de la prévention, instaurer un forfait pour la collecte des déchets verts avec des bacs pucés. Ce dernier service tout le monde le paye, mais tous ne l'utilisent pas.

TRIX : Ouh la !

CCAC : je te rassure , nous serons vigilants dans nos choix.

TRIX : Si on donnait des idées pour avoir moins de déchets ?

Suivez-moi je vous explique...

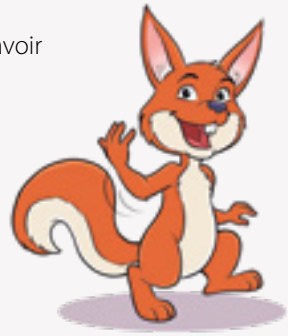

MAUVAIS RÉFLEXES
COMPOSTONS NOS DÉCHETS VERTS
BONS RÉFLEXES
LES DÉCHETS VERTS : RETOUR À LA TERRE
BROYONS LES BRANCHAGES POUR FAIRE DU PAILLAGE
MOI J'AI ACHETÉ MON BROYEUR AVEC UNE AIDE DE L'AIRE CANTILIENNE.
ECHETTE
LA DÉCHETTERIE, C'EST AUSSI UNE SOLUTION POUR NOS DÉCHETS VERTS ET POUR BEAUCOUP D'AUTRES DÉCHETS !

REVOYONS NOS HABITUDES

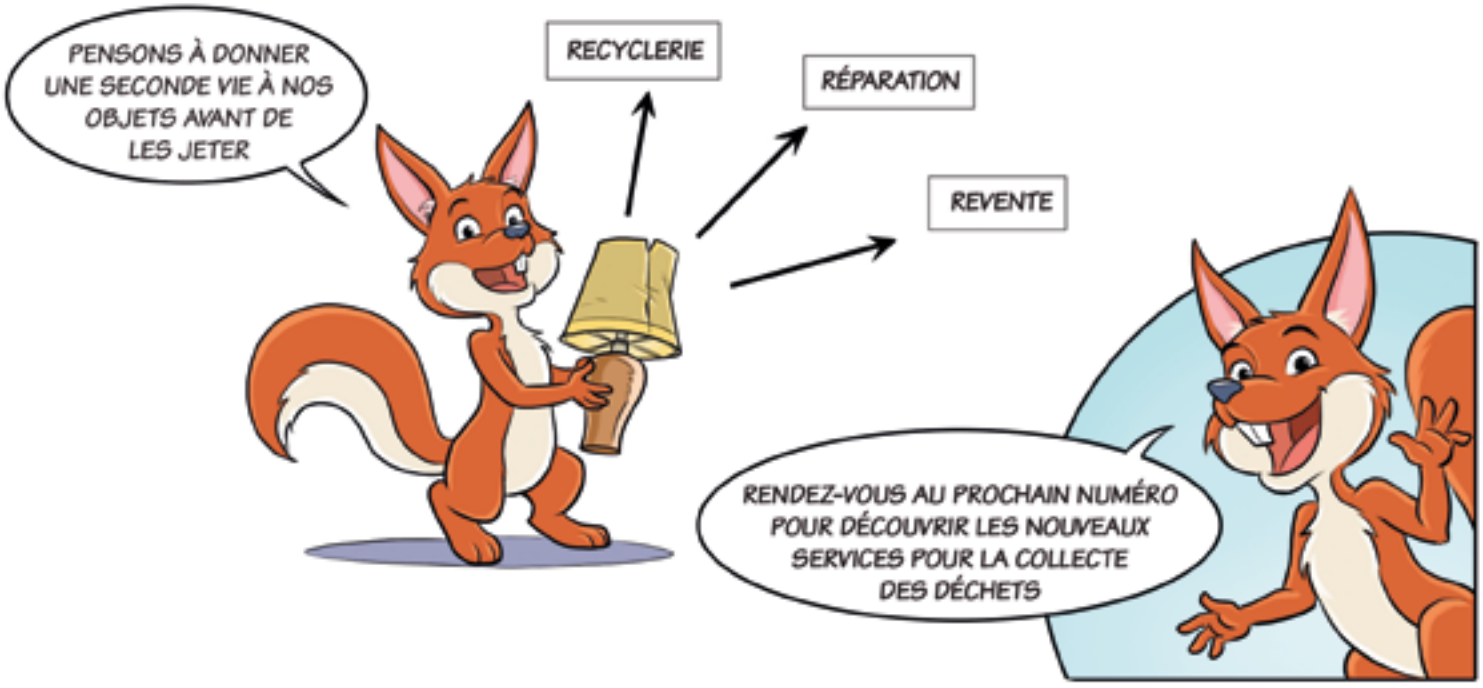

La facture pour le service de collecte des déchets : Explications

Comment se compose votre facture de Redevance Incitative d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RIEOM) ?

1

La période de facture :
La facture est semestrielle.

2

La part fixe :
Elle équivaut à l'abonnement au service déchets ménagers et couvre les frais de gestion : collecte et traitement des déchets triés, verre, encombrants, déchets verts, déchèteries, frais de fonctionnement...
Son coût varie selon la taille du bac gris (ou des sacs rouges par exception) mis à disposition par la communauté de communes.

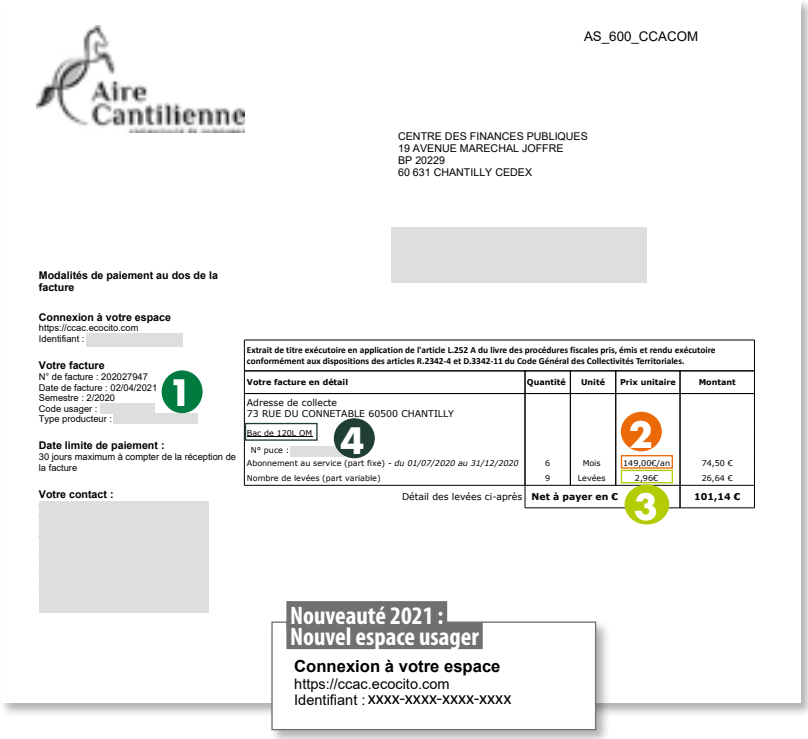

Aire Cantilienne

AS_600_CCACOM

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
19 AVENUE MARECHAL JOFFRE
BP 20229
60 631 CHANTILLY CEDEX

Modalités de paiement au dos de la facture

Connexion à votre espace
https://ccac.ecocito.com
Identifiant :

Votre facture
N° de facture : 202027947
Date de facture : 02/04/2021
Semestre : 2/2020
Code usager :
Type producteur :

Date limite de paiement :
30 jours maximum à compter de la réception de la facture

Votre contact :

Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles R.2342-4 et D.3342-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Votre facture en détail	Quantité	Unité	Prix unitaire	Montant
Adresse de collecte 73 RUE DU CONNETABLE 60500 CHANTILLY				
Bac de 120L OM N° puce :				
Abonnement au service (part fixe) - *du 01/07/2020 au 31/12/2020*	6	Mois	149,00€/an	74,50 €
Nombre de levées (part variable)	9	Levées	2,96€	26,64 €
Détail des levées ci-après	**Net à payer en €**			**101,14 €**

Nouveauté 2021 :
Nouvel espace usager
Connexion à votre espace
https://ccac.ecocito.com
Identifiant : XXXX-XXXX-XXXX-XXXX

3

La part variable :
Elle est calculée en fonction de l'utilisation du service, comprend les coûts de collecte et de traitement du bac gris et dépend du nombre de fois où vous le présentez (ou vos sacs rouges) à la levée.

4

Le volume du bac destiné aux ordures ménagères
Le volume du bac gris mis à disposition est fonction du nombre d'habitants dans le foyer ou l'habitat collectif

A NOTER : **Au dos de la facture, se trouvent :**

- Toutes les informations concernant les modalités de paiement :
  - Par prélèvement automatique, c'est simple et automatique ! Renseignements auprès de l'Aire Cantilienne au 03 44 62 46 60
  - Par paiement sécurisé par carte bancaire, 24h/24, ou par prélèvement unique (PayFip)
  - Par chèque ou RIB accompagné de votre Titre Interbancaire de Paiement (TIP)
  - En espèces, muni de votre facture, auprès du Centre des Finances Publiques de Chantilly
- Le détail des dates à laquelle votre poubelle a été collectée

L'Aire cantilienne participe à l'achat de vos outils pour la réduction des déchets

En 2018, l'Aire Cantilienne a mis en place une aide à l'achat afin de réduire la production de vos déchets.

Depuis sa mise en place en 2018, plus de 200 habitants ont pu bénéficier de l'aide financière de l'Aire Cantilienne, pourquoi pas vous?

L'aide financière concerne l'acquisition :

- d'un composteur à déchets verts
- d'un kit d'adaptation mulching pour tondeuse
- d'une tondeuse mulching
- d'un broyeur de végétaux
- de tout autre équipement de réduction des déchets fermentescibles

Renseignements sur les conditions d'attribution de l'aide à l'achat au 03 44 62 46 60
ou sur le site internet www.ccac.fr
rubrique « *vivre dans l'Aire Cantilienne* » > « *les déchets* » > « *réduire ses déchets* »

Directeur de la publication : Le Président de la CCAC . **Rédacteur en chef :** Le Directeur de la CCAC . **Rédaction :** CCAC . **Secrétariat :** 03 44 62 46 65
Maquette : CCAC - Service Communication . **Photos :** CCAC / Adobe Stock . **Illustrations :** Diane FAYOLLE - Diane.Fay@live.fr . **Impression :** Imprimerie BEDU - 22 300 ex